

ÉNERGIE ÉOLIENNE ET DÉBAT DÉMOCRATIQUE

Paru le Mardi 08 Décembre 2009

Lettre de lecteur



ÉCOLOGIE Suite à un article du 19 novembre sur l'implantation d'éoliennes dans le Jura vaudois, Serge Ansermet transmet cette réflexion.

L'électricité «verte» attise la convoitise des promoteurs. Compagnies d'électricité et services industriels des grandes villes rivalisent de concurrence pour implanter leurs parcs éoliens aux meilleurs endroits. S'agissant d'une énergie renouvelable, c'est un développement heureux. Faut-il encore que le débat démocratique, notamment autour des enjeux paysagers, ne soit pas biaisé. La garantie d'un revenu fixe pendant plusieurs années, grâce à la rétribution fédérale à prix coûtant, ou la vente de ce type d'énergie sous un label vert, constituent des sources de bénéfices appréciables pour les promoteurs. Cette manne permet à ceux-ci d'exercer une forte pression économique sur les autorités locales et la population. A ce titre, le cas de Bullet (Le Courrier du 19 novembre dernier) est révélateur. En toute transparence, les Services industriels de Genève nous apprennent qu'ils vont participer au financement d'un centre sportif (patinoire, piste éclairée, etc., équipements grands consommateurs d'électricité). A ceci, il convient d'ajouter quelques centaines de milliers de francs qui seront encaissés chaque année par la commune à titre de redevance d'utilisateur (comme pour une ligne électrique passant sur terrain public, sauf qu'à Bullet le terrain du futur parc éolien sera, pour sa plus grande partie, sur propriété ...privée!). Les agriculteurs, eux aussi, et c'est bien normal, toucheront chaque année quelque argent: des impôts en plus pour le ménage communal. Comme la commune sera vraisemblablement actionnaire de la société exploitant le parc éolien, elle en tirera des dividendes, rien de plus normal, dans l'optique d'un partage des bénéfices issus de l'exploitation des éoliennes.

Ce cumul d'avantages financiers risque fort, toutefois, d'empêcher la tenue d'un débat serein: dans les conditions décrites ci-dessus, qui osera s'opposer à ce projet de parc éolien? Qui osera mettre en avant l'intérêt public à la préservation du paysage? A la lecture du Courrier, le sentiment domine que l'accord des partenaires à ce projet est en train d'être acheté.

SERGE ANSERMET,

Note : *secrétaire régional du WWF Vaud, Vevey*